

**NOTICE TECHNIQUE RELATIVE A LA SECURITE
ET LA PERENNITE DE LA CIRCULATION**
Annexée à la demande de permission de voirie / accord technique

CONTENU DU DOCUMENT ATTENDU

Références chantiers :

- Objet,
- Lieu (Commune, RD, nom de rue),
- Position par rapport à la limite d'agglomération (En ou hors agglomération)

Sécurité et pérennité de la circulation des véhicules

- Travaux sous trottoirs ou accotements sans incidence sur la circulation des véhicules,
- Travaux empiétant sur la chaussée :
 - Mode de gestion envisagé :
 - Alternat par feux,
 - Alternat par signaux K10,
 - Rétrécissement ponctuel.
- Travaux nécessitant une déviation :
 - En agglomération : préciser l'itinéraire envisagé (rues, ...)
 - Hors agglomération : préciser l'itinéraire envisagé (n° RD).

Sécurité et pérennité de la circulation des piétons

- En agglomération, préciser les incidences du chantier sur la circulation des piétons